

Un plan pour les travailleurs indépendants présenté fin septembre

Par Julien Da Sois
Publié il y a 46 minutes,
Mis à jour à l'instant



Jean Castex a annoncé mercredi la présentation prochaine de ce plan pour les indépendants, «dont l'objectif sera de faciliter la conduite de leurs activités et d'améliorer leur protection sociale». *LUDOVIC MARIN / AFP*

L'objectif de ce dispositif «sera de faciliter la conduite de leurs activités et d'améliorer leur protection sociale», a déclaré Jean Castex mercredi.

En préparation depuis plusieurs mois, un nouveau plan pour les travailleurs indépendants devrait enfin voir le jour. Jean Castex l'a confirmé mercredi lors d'un discours à l'issue du Conseil des ministres et du séminaire de rentrée du gouvernement.

«Dans quelques semaines, (...) le président de la République présentera un plan pour les travailleurs indépendants dont l'objectif sera de faciliter la conduite de leurs activités et d'améliorer leur protection sociale», a déclaré le premier ministre depuis

l'Élysée, ajoutant qu'il «se concrétisera dans un projet de loi qui sera présenté en Conseil des ministres dès la fin de ce mois».

Rappelant que les 3,6 millions d'indépendants que compte la France avaient *«beaucoup souffert de la crise»*, Jean Castex a indiqué que *«ce plan leur permettra de dynamiser leur activité»*. Un plan évoqué dès octobre 2020 par Emmanuel Macron lors de son allocution annonçant le reconfinement du pays, et pour lequel planche depuis janvier le ministre chargé des petites et moyennes entreprises Alain Griset.

Contacté, le cabinet du ministre a refusé d'entrer dans les détails du plan, se contentant de présenter son architecture. *«Il s'articulera autour des moments-clés de la vie d'un indépendant, de la création de sa structure aux problèmes de santé éventuels, en passant notamment par les formations.»* Objectif, *«fournir aux indépendants un environnement plus simple, plus juste et plus protecteur»*.

Interrogé en mai dernier à l'Assemblée nationale, Alain Griset avait indiqué que ce plan contiendrait *«des mesures relatives à la protection, notamment sociale, à la simplification, à la transmission d'entreprise, aux conjoints collaborateurs et aux défaillances d'entreprises»*.

Réactions contrastées chez les syndicats

S'il ne dispose pas d'informations sur le contenu des mesures, le Syndicat des indépendants (SDI) explique avoir insisté sur deux points principaux lors de sa dernière rencontre avec Alain Griset, le 30 août dernier : *«garantir une plus grande protection du patrimoine personnel des indépendants»* et leur *«fournir une meilleure couverture sociale»*, notamment via *«une meilleure transition entre salariat et entrepreneuriat»*.

Selon Marc Sanchez, secrétaire général du SDI, Alain Griset aurait assuré que les réformes prévues allaient *«plutôt dans le sens»* des mesures proposées par le syndicat. Restent les arbitrages financiers, qui relèvent davantage du premier ministre et du président de la République, a précisé le ministre des PME. On se veut donc plutôt optimiste du côté du SDI.

Chez Indépendants.co, c'est l'attentisme qui domine. Une porte-parole affirme que le syndicat a *«connaissance de ce plan depuis longtemps»*, pour lequel il a *«donné des pistes au gouvernement»*. Mais il indique n'avoir pour le moment *«aucune information*

sur son contenu» et donc attendre sa présentation le 29 septembre en Conseil des ministres.

De son côté, la Fédération nationale des autoentrepreneurs et microentrepreneurs (FNAE) fulmine. Son président Grégoire Leclercq assure que son organisation n'a *«pas été consultée sur le sujet»*. Selon lui, l'exécutif se trompe de priorité. *«Ce n'est pas l'urgence. Le sujet du moment, c'est la fin du fonds de solidarité»* le 30 septembre, juge-t-il. Les syndicats réclament son maintien pour les indépendants ou l'adaptation du nouveau dispositif de prise en charge des coûts fixes, pour qu'il couvre les indépendants.